

FIGURE 8 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE ET ZIP

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Zone de visibilité théorique
Les zones non colorées correspondent aux secteurs hors zone de visibilité théorique

 Principaux boisements

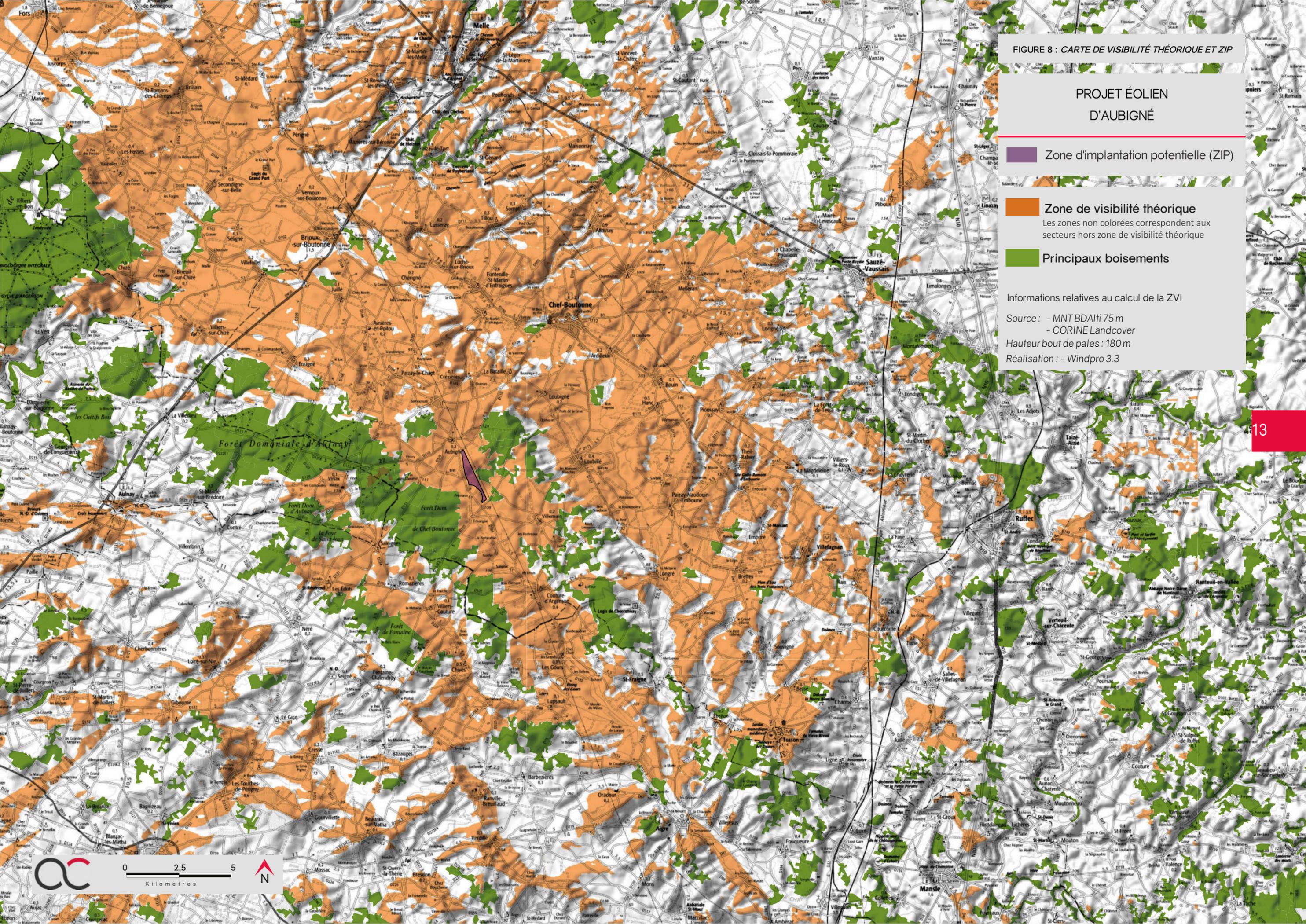
Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - MNT BDAltI 75 m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m

Réalisation : - Windpro 3.3



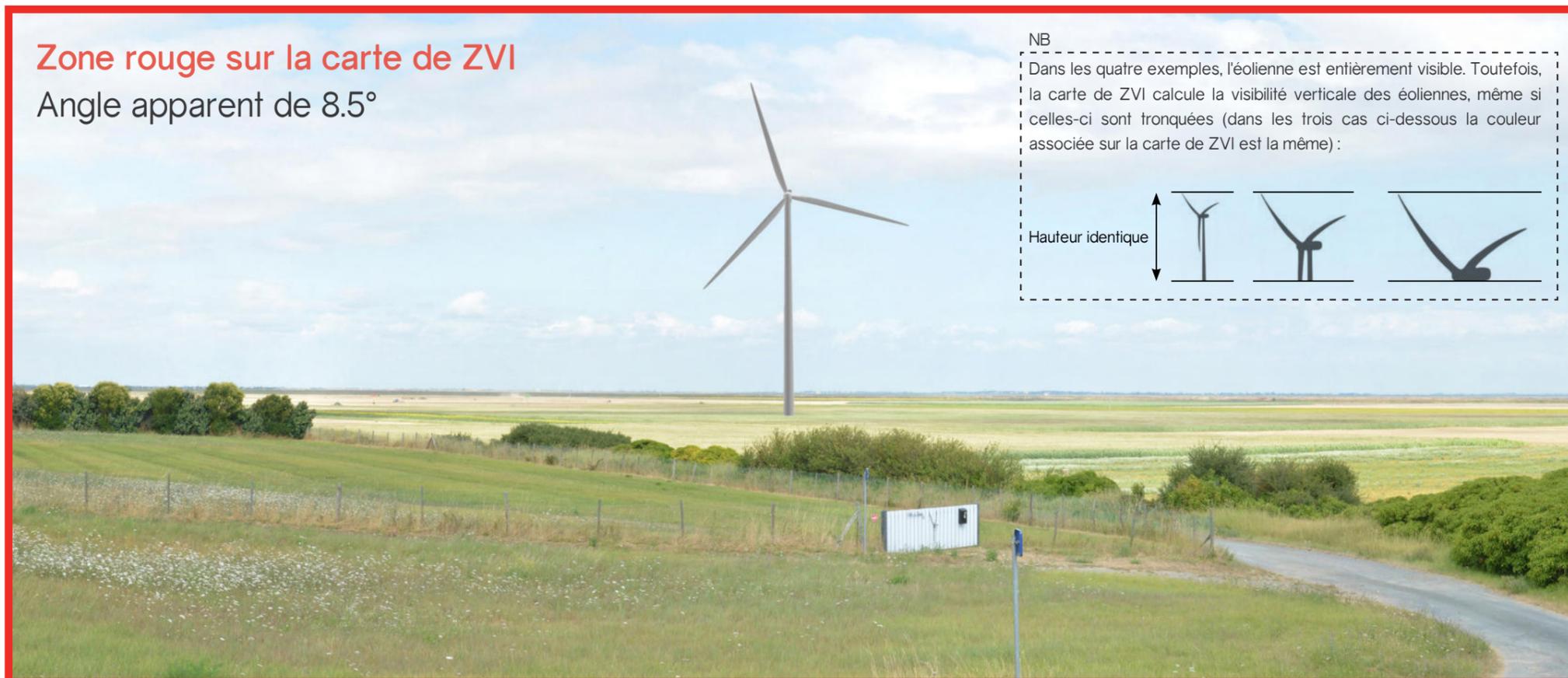
2.2. PRÉSENTATION DES AIRES

2.1.1. AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

« L'analyse de l'aire d'étude immédiate va se consacrer aux éléments de paysage et de patrimoine concernés directement et indirectement par les travaux de construction des éoliennes et des aménagements connexes. » Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2016

Pour définir ce périmètre, nous nous appuyons sur le bassin visuel maximal du projet pour un angle apparent supérieur ou égal à 5°, ce qui correspond à une prégnance potentielle forte.

Ce périmètre présente un rayon variable fluctuant entre 2,1 et 2,5 km autour du VIP et comprend le village d'Aubigné.



2.1.2. AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

« L'aire d'étude rapprochée [...] permet également de présenter les lignes de force du paysage, d'identifier des points d'appels et les espaces protégés et de saisir les logiques d'organisation et de fréquentation (et les usages), en pointant les espaces habités, fréquentés ou emblématiques/culturels, et de comprendre le fonctionnement des vues. » Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2016

Pour définir ce périmètre, nous nous appuyons sur le bassin visuel maximal du projet pour un angle apparent compris entre 1 et 5° ce qui correspond à une prégnance potentielle modérée.

Ce périmètre présente un rayon variable fluctuant entre 6,5 et 10 km autour du VIP et s'étend jusqu'à Chef-Boutonne au nord-est, la forêt domaniale d'Aulnay à l'ouest et Couture-d'Argenson au sud.



2.2.1. AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

« L'aire d'étude éloignée est la zone d'impact potentiel (ou bassin visuel) maximum du projet. Il est rappelé que l'appréciation de l'impact renvoie à l'appréciation de la prégnance du projet éolien dans son environnement et non uniquement sur celle de sa visibilité. C'est sur la base de cette évaluation de la prégnance du projet de parc éolien que doit être choisie l'aire d'étude éloignée. » Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2016

Pour définir ce périmètre, nous nous appuyons sur le bassin visuel maximal du projet pour un angle apparent compris entre 0,5 et 1° ce qui correspond à une prégnance potentielle faible.

Au-delà (angle apparent inférieur à 0,5°), le projet, même s'il peut être visible, ne présente pas une prégnance suffisante pour générer un impact sur le paysage.

Ce périmètre présente un rayon variable fluctuant entre 11 et 20 km autour du VIP et s'étend jusqu'à Melle au nord, Aigre au sud et Villefagnan à l'est.



FIGURE 9 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m

Réalisation : Windpro 3.3

FIGURE 10 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE ET AIRES D'ÉTUDE

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m

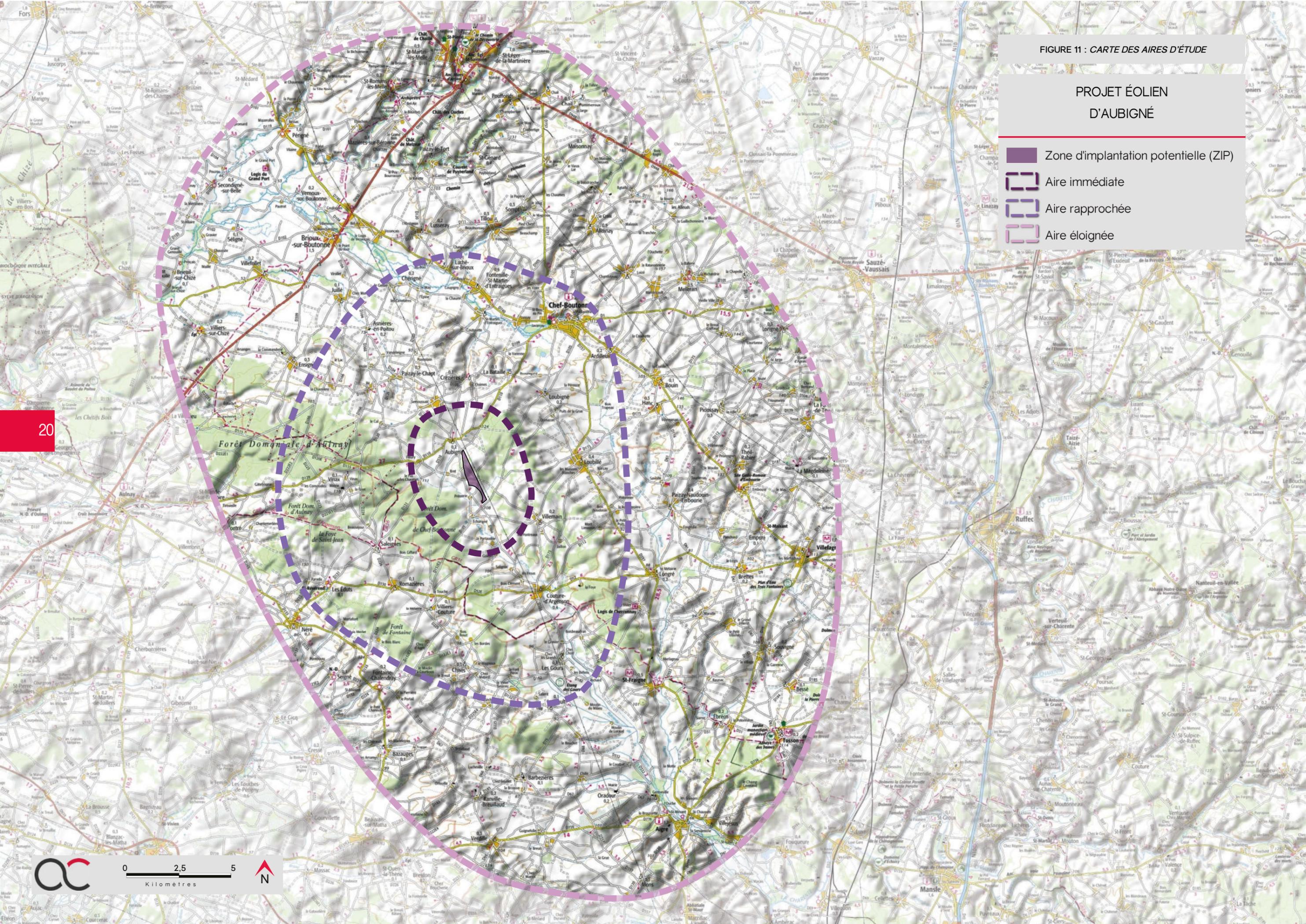
Réalisation : Windpro 3.3

ÉTAT INITIAL ARTICLE

FIGURE 11 : CARTE DES AIRES D'ÉTUDE

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée



A . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



FIGURE 12 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN
D'AUBIGNÉ

-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

